

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 21 août 2019 à 9 h 00

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard, le mercredi 21 août 2019, à 9 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 - Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA <u>Direction des services administratifs des communications et des relations avec les citoyens</u>

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs des communications et des relations avec les citoyens

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

30 - Administration et finances

30.01 Autorisation de dépense à l'intérieur d'une entente-cadre

CA <u>Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens</u> - 1197434005

Autoriser des dépenses, pour un montant total de 992 441,92 \$, toutes taxes incluses, pour des travaux de réfection des parcs et des rues de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, suite aux inondations du printemps 2019.

70 - Autres sujets

70.01 Questions

CA <u>Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens</u>

Période de questions du public

70.02 Levée de la séance

CA <u>Direction des services administratifs_des communications et des relations avec les citoyens</u>

Levée de la séance

Daniel LE PAPE Directeur d'arrondissement Montréal, le vendredi 16 août 2019